

situations particulières, le Canada avait déjà accordé des remises de dettes à l'Inde, au Bangla-Desh et au Pakistan.

En règle générale, les prêts servent à financer l'achat de biens et de matériel nécessaires à la réalisation d'un projet, tandis que les subventions sont utilisées pour la coopération technique — traitements des enseignants et des conseillers ou financement des études de rentabilité — ainsi que pour l'aide alimentaire. Fidèle à la stratégie de coopération qu'il a établie pour 1975-1980, le Canada dirige actuellement la plus grande partie de son aide bilatérale vers des pays dont le revenu annuel par habitant est inférieur à 200 dollars et il a accru considérablement ses activités à portée sociale. Parmi les pays intéressés par son aide bilatérale, il accorde sa préférence à ceux qui comptent d'abord sur leurs propres efforts pour dépasser le stade du sous-développement et qui luttent contre la marginalisation de secteurs ruraux ou autres de leurs populations.

Voici quelle a été la répartition régionale des décaissements pour l'aide bilatérale canadienne au cours de l'année 1976-1977:

- Asie: 237 millions de dollars, soit près de 50 p. cent des décaissements (au bénéfice de 23 pays et de quelques programmes régionaux).
- Afrique: 182 millions de dollars, soit 38 p. cent des décaissements, dont 89 millions pour 21 pays francophones et 93 millions pour les pays anglophones du Commonwealth et des pays voisins (au bénéfice de 41 pays et des programmes régionaux).
- Antilles du Commonwealth: 23 millions de dollars.
- Amérique latine: 26 millions de dollars.

Aide multilatérale

En une dizaine d'années, de l'année 1965-1966 à l'année 1976-1977, la part de l'aide publique canadienne acheminée par la voie multilatérale (c'est-à-dire par l'intermédiaire d'institutions ou de programmes dont les participants sont des États) est passée de quelque 30 millions de dollars à 417 millions. Ce dernier montant a représenté alors plus de 43 p. cent des sommes consacrées par le Canada à la coopération au développement international.

Une partie de l'aide alimentaire canadienne a toujours transité par des organismes ou programmes internationaux (9 p. cent pour l'année 1974-1975). Lors de la Conférence mondiale de l'alimentation, à Rome, en 1974, le Canada promit une assistance d'urgence